

## U.S.V. SECTION PALETS

Après deux années d'un franc succès, l'U.S.V. organise un concours régional de palets le 8 mai. Si le temps le permet, le concours se fera en plein air, terrain de sport de la Chalotais. S'il ne fait pas beau, nous mettrons les planches dans la salle des Sports de la Seiche.

Concours individuel le matin, 1 joueur - 4 palets à 9 h, doté de 200 F + coupe au premier, 180 F + coupe au deuxième, 160 F + coupe au troisième, etc

L'après-midi à 14 h 30, par équipe de 2 joueurs - 4 palets : 400 F + coupe au premier des 4 victoires, 360 F + coupe au deuxième des 4 victoires, 330 F + coupe au troisième des 4 victoires, etc

Pour les 3 victoires : 300 F + coupe au vainqueur, 280 F + coupe au deuxième vainqueur, etc  
Aux 2 victoires : 150 F + coupe au gagnant, 100 F + coupe au deuxième, etc

Coupes communales. Toute la journée, vous pourrez vous restaurer sur place.

## MAIRIE DE VERN

### Carte d'Electeur

De nouvelles cartes vont être distribuées fin avril - début mai pour l'ensemble des électeurs. Le numéro et l'adresse du bureau de vote seront indiqués sur cette carte. Vous voudrez bien vérifier si vous avez changé de bureau.

### Inscription des jeunes de 18 ans

Les jeunes nés entre le 1er mars et le 24 mai 1979 peuvent être inscrits pour voter lors des Elections Législatives après une demande spéciale au Tribunal d'Instance. Les demandes sont prises dès à présent au Secrétariat de Mairie. Le dernier délai pour établir le dossier est le mardi 14 mai. Il est toute-fois préférable de faire cette demande avant le 9 mai. Pièces à présenter : le livret de famille et la carte d'identité.

### Bureaux de vote

L'augmentation de la population a rendu nécessaire la création d'un 5ème bureau. Ceci a entraîné un nouveau découpage donc un changement de bureau de vote pour un nombre important d'électeurs (voir carte).

Les plans du nouveau découpage sont affichés en Mairie et dans la vitrine-expo entre l'Eglise et la place de la Poste. Ils le seront également dans chaque bureau de vote lors des Elections Législatives les 25 mai et 1er juin 1997. Les adresses paraîtront dans le prochain Vern Info.

## A. C. L. - ART FLORAL - « BOUQUET MODERNE »

**VENDREDI 9 MAI 1997 à 20 h 30,**

*Salle sous la Mairie.*

5 à 10 fleurs de saison à tiges longues (25 à 30 cm) - rosses, gerberas, margots, etc.

Feuillage : 2 à 3 feuilles longues (50 à 60 cm)

4 à 5 feuilles larges (phylo, aralia)

**CENTRE DES MARAIS** : A l'occasion de l'Ascension, le secrétariat sera fermé les vendredi 9 et samedi 10 mai 97.

## AU THEATRE EN BUS

### **« LES PRECIEUSES RIDICULES »**

**JEUDI 15 MAI à 20 h 30, au T. N. B.**

*A Paris, deux jeunes seigneurs viennent de se faire éconduire par deux demoiselles venues de Province, des précieuses qui ne les trouvent pas assez à la mode. Fort irrités, ils décident de se venger en leur envoyant leurs valets, déguisés en marquis et vicomte, qui les séduiront avec leur bel esprit et la promesse de les introduire dans cette société précieuse où elles brûlent d'être admises...*

Un service de bus sera mis en place par la SEMTCAR. Prix : 105 F (spectacle et bus). Réservation avant le 5 mai, à la Bibliothèque ou au Centre des Marais.

## UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

### FETE DE L'ARMISTICE

La section des Anciens Combattants de Vern fait savoir que le 8 mai tombant le jour de l'Ascension, il a été décidé en accord avec la Municipalité, de reporter la commémoration de l'Armistice au samedi 10 mai. Au programme : Messe à 10 h 30, suivie du défilé au Clos d'Orrière avec dépôt de gerbes aux deux monuments aux morts et vin d'honneur. MECHOUÏ à 13 h servi chez M. GATEL à la Frèche Rondel, suivi de divertissements (palets, pétanque, jeux de société, etc), le tout avec un brin d'accordéon de Léon FAUCHEUX. Les inscriptions pour le méchoui sont à faire dès maintenant auprès de M. MERIL (99.62.72.64) ou M. MERIL (99.62.89.60) - Prix du repas : 80,00 F.

## VACANCES A LA JOURNEE DE L'ASPASAR

Le programme 1997 des vacances à la journée organisées par l'ASPASAR est disponible en Mairie.

## MAIRIE DE VERN - ELECTIONS PRUD'HOMALES

Les déclarations employeurs et salariés devront être expédiées au plus tard le 12 mai 1997 au CENTRE DE DECLARATIONS PRUD'HOMALES - 91913 EVRY CEDEX 9. Les employeurs ou salariés privés d'emploi qui n'auront pas reçu les imprimés nécessaires pourront s'en procurer en Mairie.

## MOUVEMENT « VIE LIBRE »

Le mouvement « Vie Libre » (anciens buveurs) tiendra sa permanence mensuelle

**le SAMEDI 3 MAI 97 de 10 h à 12 h,**

*au Centre Bel Air, rue de Chateaubriant.*

## CHORALE DE BEL AIR - Une date à retenir

**CONCERT LE SAMEDI 24 MAI 1997.**